

# CONSEIL MUNICIPAL

# Séance n°32 du 28 mars 2019

# **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 22 mars 2019 Date d'affichage : 22 mars 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 18 Votants : 24

L'an deux mil dix huit, le sept février, le Conseil Municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, salle Raymond Berrivin, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

# Étaient présents :

Mme Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, M. Pascal HOUEIX, Mme Marie-France TRONEL Mme Chantal de SARAN, M. Didier DAGUE, M. Pascal ANDRIOT, Mme Sophie MATHARAN, M. Mathieu UHL, M. Christophe LHARDY, Mme Maryeme BOUSLAM, Mme Dominique LETERME, M. Amar HADDOU.

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain WURTZ
M. Yves RIPOCHE
M. The Hung PHAM
Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN
Mme Linda HELLA
Mme Emmanuelle AVERTY

avait donné pouvoir à M. Didier DAGUE avait donné pouvoir à Mme Isabelle THENON avait donné pouvoir à M. Pascal CRAFFK avait donné pouvoir à Mme Elvira JAOUËN avait donné pouvoir à Mme Sylvette AMESTOY avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE

#### Absents non excusés:

Mme Joëlle COLLET
M. Philippe MAILLARD
Mme Sarah BERREGHIS
Mme Karine VASSELIN
M. Jean DUPONT

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Didier DAGUE, secrétaire de séance, procède à l'appel.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

# APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour, approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 février 2019.

# 00 - DONNER ACTE DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2019-004 à 2019-010).

#### 01 - ACTUALISATION D'UN EMPLOI PERMANENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour, se prononce favorablement sur l'actualisation de l'emploi permanent.

## <u>02 - PROTOCOLE D'ACCORD POUR FIN D'OCCUPATION DU BIEN COMMUNAL SIS 7 RUE</u> RYAMOND BERRIVIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour,

- Valide les engagements listés dans le projet de protocole d'accord entre la ville et l'occupant du 7 rue Raymond Berrivin,
- Autorise Madame la Maire à signer le protocole d'accord.

### 03 - DUREES D'AMORTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour, se prononce favorablement sur les durées d'amortissement du budget principal de la ville.

#### 04 - TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour, se prononce favorablement sur la reconduite des taux de fiscalité directe appliqués depuis 2008 pour l'année 2019 comme suit :

Taxe d'habitation : 11.20 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.05 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50.00 %

#### 05 - BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour, se prononce favorablement sur le budget primitif 2019 présenté.

#### 06 - SUBVENTION AU CCAS POUR L'ANNEE 2019

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, par 24 voix pour, se prononce favorablement sur le versement d'une subvention d'un montant de 110 000 € pour l'année 2019.

# 07 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 24 voix pour, se prononce favorablement sur les montants attribués à chaque association pour l'année 2019 et autorise madame la Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec le Conservatoire de musique et de danse de Courdimanche.

### 08 - VENTE D'UN VEHICULE COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 24 voix pour, se prononce favorablement sur la cession d'un tractopelle pour un montant de 10 002 € TTC et donne l'autorisation à madame la Maire de signer les documents nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h45.

Elvira JAQUEN

Maire de Courdimanche, Conseillère Régionale d'Ile-de-France